à côté Le P'tit Plus
ALIMENTATION - PRODUITS BIO ET EQUITABLES

Le « BIO », c'est quoi ?

Le label français « AB » ci-dessous garantit:

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Que l'aliment est composé d'au moins 95 % d'ingrédients issus du mode de production biologique, mettant en œuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être animal.
- Le respect de la réglementation en vigueur en France.
- Que la certification est placée sous le contrôle d'un organisme agréé par les pouvoirs publics français, répondant à des critères d'indépendance, d'impartialité, de compétence et d'efficacité tels que définis par la norme européenne EN 45011.

BON A SAVOIR:

La Communauté Européenne est en train de mettre en place son propre label « Bio » (ci-dessous), mais les critères retenus sont beaucoup moins rigoureux que ceux du label français...

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'affichage du label « AB » sera maintenu sur les produits qui le méritent; exigez le !!!